

Descriptif des outils d'évaluation des acquis en cours de formation

A jour au 28 février 2022

L'évaluation des acquis se fait à chaque étape de l'accompagnement selon les trois modes d'évaluation et au moyen des outils suivants :

Evaluation diagnostique : elle permet de mesurer le chemin parcouru par l'apprenant et de répertorier les éléments fondamentaux qu'il a acquis (surtout en début de sa formation).

Ce mode d'évaluation ne fait pas l'objet de notation, ni de correction exhaustive, il sert surtout à élaborer un projet pédagogique.

Evaluation formative : elle s'inscrit dans un processus de contrôle continu, elle est donc étroitement liée à l'accompagnement puisqu'elle permet à l'apprenant d'apprendre par l'intermédiaire de son évaluation.

Ce mode d'évaluation intervient, en principe au terme de chaque étape d'avancement de l'accompagnement. et a pour objet d'informer l'apprenant et le formateur du niveau de maîtrise atteint et, éventuellement, de découvrir où et en quoi un participant éprouve des difficultés pour lui proposer des solutions en vue de progresser.

L'évaluation formative fait partie intégrante du processus d'accompagnement. Les erreurs sont considérées comme un moyen de formation. Le participant apprend de ces erreurs.

Evaluation sommative : elle sert à élaborer un bilan à la fin de l'accompagnement constituant un tout. Les examens périodiques, les interrogations d'ensemble sont donc des évaluations sommatives pour que l'apprenant puisse montrer qu'il a la capacité de réutiliser de manière de plus en plus autonome ses acquis.

Ces trois modes d'évaluation sont réalisées au moyen du questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation : Voir Descriptif des procédures d'évaluation en fin de formation